



## **Note conceptuelle**

Conférence internationale

### **« Les médias se mobilisent pour la sécurité des journalistes »**

Date : 5 février 2016

Durée : 1 journée

Lieu : Siège de l'UNESCO, Paris

Partenaires possibles : Association mondiale des journaux (WAN-IFRA), Fédération internationale des journalistes (FIJ).

#### **Introduction**

Le journalisme est clé pour la société et pour ce que l'UNESCO nomme « la libre circulation » des idées et de l'information. Pour les services qu'ils rendent au grand public, les professionnels du journalisme doivent être protégés. A cet effet, l'UNESCO organise une conférence internationale visant les principaux décideurs des organes de presse, principalement les patrons de presse, les éditeurs et les rédacteurs en chef.

En avril 2015, le 196<sup>ème</sup> Conseil exécutif de l'UNESCO a adopté la décision 31 demandant d'organiser une conférence des hauts représentants des organes de presse de toutes les régions « afin de permettre aux différents acteurs de partager les bonnes pratiques en matière de sécurité des journalistes et de mettre en exergue cette question de manière plus proactive ».

Le Plan d'action des Nations unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité, mené par l'UNESCO, est en partie la base de cette conférence. Le Plan reconnaît que la sécurité des journalistes nécessite une approche multipartite et identifie les organes de presse comme l'élément majeur dans le renforcement de la sécurité des journalistes. Le Programme international pour le développement de la communication (PIDC) de l'UNESCO est à l'origine du Plan des Nations Unies, les donations faites au PIDC financent cette conférence.

#### **Objectifs**

La conférence a pour but de mettre à la disposition des organes de presse une plateforme de discussion sur les mesures existantes, et celles à venir, ayant pour objectif de renforcer la

sécurité des journalistes dans le monde et d'impliquer les Etats membres sur cette question. La conférence vise à sensibiliser l'opinion sur la sécurité des journalistes, partager les bonnes pratiques, promouvoir le dialogue sur le sujet entre les médias et les Etats membres ainsi qu'à identifier les lacunes pour rendre le suivi possible. Elle explorera par ailleurs les possibilités de coopération entre l'industrie, les associations de professionnels et les Etats membres dans le but de renforcer la sécurité des journalistes.

L'évènement cherchera ainsi à approfondir les connaissances des organes de presse, à renforcer leur implication dans la sécurité et permettra aux participants de :

- trouver de nouvelles solutions, par brainstorming, en vue de renforcer la sécurité des journalistes tant sur le plan national qu'international,
- partager les bonnes pratiques afin d'améliorer la sécurité des journalistes,
- discuter de la sécurité des journalistes indépendants et de tous ceux qui exercent des activités de journalisme sur les médias sociaux,
- promouvoir l'initiative évolutive multipartite de renforcement de la sécurité des journalistes indépendants,
- explorer les moyens de renforcer la coopération entre les organes de presse et les autres agences des Nations unies, dans le cadre du Plan des Nations Unies, tout en respectant le rôle et l'autonomie de chacun,
- repérer les lacunes de formation et la façon de mettre à disposition d'organes de presses divers les ressources nécessaires pour des formations sur la sécurité,
- examiner comment les organes de presses pourraient produire des articles traitant de cas récents liés à l'importance de la sécurité des journalistes et au problème de l'impunité,
- discuter de la possibilité d'exploiter les dates anniversaires de la Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai) et de la Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes (2 novembre) comme autant d'occasions de traiter des questions relatives à la sécurité, de manière concertée.

**Participants** : jusqu'à 200 (ou plus en fonction des fonds disponibles)

- représentants d'organes de presses,
- société civile, organisations intergouvernementales, associations professionnelles,
- Représentants des Etats membres.